

Lycée Le Corbusier
15 rue Lixenbuhl
67404 ILLKIRCH
03 88 66 87 66
ce.0672198a@ac-strasbourg.fr

**DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE
DÉPARTEMENTALE
RUGBY
2019 – 2020**

À retourner avant le **Mercredi 20 mars 2019**

(voir modalités à l'intérieur du dossier)

<p style="text-align: center;">PROCEDURE D'INSCRIPTION JOURNEE DE DETECTION SECTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE RUGBY 2019</p>

Date : Mercredi 27 mars 2019

Objectifs de la section :

La Section Sportive Départementale Rugby a pour vocation d'accompagner les meilleurs jeunes rugby-mans du territoire dans un double projet, professionnel et sportif. Pour cela ils doivent concilier perfectionnement sportif et réussite scolaire. Sans que l'un ne se fasse au détriment de l'autre.

Après le BAC, selon leur motivation et leur potentiel, les jeunes devront être capables, soit de poursuivre un cursus scolaire classique soit d'intégrer une filière « sport de haut niveau ».

C'est une section exigeante qui demande une organisation rigoureuse du temps de l'élève et une très grande implication.

Les sections sportives (masculines et féminines) sont labélisées « section sportive départementale ». Tous les enfants du département peuvent donc y postuler.

Conditions générales d'admission :

- Dossier d'inscription à retourner COMPLET par courrier avant le **Mercredi 20 mars 2019** à :

Lycée Le Corbusier
Secrétariat de scolarité
15 rue Lixenbuhl
67404 ILLKIRCH

- Obtenir une décision d'orientation « favorable » de l'équipe pédagogique de troisième pour un double cursus scolaire/sportif
- Obtenir un avis sportif « favorable » lors de la journée de détection du 27 mars 2019
- Obtenir un avis scolaire « favorable », par la commission scolaire de l'établissement du lycée Le Corbusier qui se tiendra le 29 avril 2019
- Ne présenter aucune contre-indication médicale (voir page 10 du dossier rempli par un médecin du sport **vu avec un électrocardiogramme**)
 - *Médecin du sport agréé avec ECG du CD67 : Dr Pascal Zeller*
Centre Medico Sportif de la Meinau
- Charte de l'élève signée par le joueur et les parents (pages 13 & 14 du dossier)
- Être licencié UNSS au lycée Le Corbusier et dans un club affilié à la Fédération Française de Rugby au cours de la saison 2019-2020 (suite du dossier en mai)
- Signer les conventions CTS, Centre médico-sportif, Vélhop (suite du dossier en mai)
- Une participation symbolique de 20€ par saison, sera demandée par le comité départemental de rugby du Bas-Rhin aux familles (suite du dossier en mai).

Modalités du recrutement :

Au niveau sportif : Suite à la journée de détection du 27 mars 2019 au CRIG, une commission technique donnera un avis sur l'admission des candidats en établissant une hiérarchie des candidats.

Au niveau scolaire : Une commission d'admission composée de l'équipe pédagogique du Corbusier, donnera un avis sur l'admission des candidats en établissant une hiérarchie des candidats le 29 avril 2019.

Avis définitif : Une commission mixte (responsables sportif et scolaire), présidée par le chef d'établissement du lycée Le Corbusier ou de son représentant fixera la liste définitive proposée à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin (DSDEN) pour admission, le 30 avril 2019.



Les familles recevront l'avis d'affectation de l'Inspection Académique le jeudi 28 juin 2019.

Vous devez obligatoirement mettre en vœux N°2 votre lycée de secteur en cas de refus d'admission à la section sportive départementale.

	Au lycée	Au centre sportif
Organisation	Les élèves de la section sportive seront regroupés, dans la mesure du possible, dans une même classe (selon option), afin de leur permettre de concilier sport et études, mais également pour qu'ils puissent bénéficier d'un emploi du temps aménagé. Ils doivent participer à tous les enseignements obligatoires. Ils peuvent suivre trois régimes : <ul style="list-style-type: none">- Externe- Demi-pensionnaire- Interne	Les stagiaires auront : <ul style="list-style-type: none">⌘ 4 séances de préparation physique en matinée⌘ 4 entraînements spécifiques rugby après les cours par semaine.
Contacts	<u>Secrétariat de scolarité :</u> 03.88.66.87.66 scolarite.lecorbusier@ac-strasbourg.fr	<u>M. Ugo TAUPIER :</u> 06.79.34.41.60 u.taupier@laposte.net
Intervenants	M. MANDRY, responsable Section Sportive Rugby (professeur E.P.S) M. LICHTLE, responsable des Études (professeur E.P.S) M. LAGOUEYTE, professeur principal 2 nd (professeur Sciences Physique-Chimie) Mme MILLET, responsable des arbitres (professeur technologie)	M. TAUPIER, coordinateur Section Sportive Rugby (DESJEPS) M. BOURSEAUX, entraîneur (BE2) M. BLAQUE, entraîneur (DEJEPS) M. TRAUT, entraîneur (DEJEPS) M. CARO, entraîneur (DEJEPS) M. BRANCHERY, entraîneur (DEJEPS) M. KATCHAVENDA, préparateur physique (MASTER) Mme FAURE, Préparateur physique (MASTER)

DOSSIER D'INSCRIPTION
JOURNEE DE DETECTION
SECTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE RUGBY 2019
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM : **PRENOM :**

Date de naissance :/...../20..... **Lieu de naissance :**

Tel portable joueur : **E-Mail joueur :**

Numéro affiliation SS :

Mutuelle complémentaire :

Taille tee-shirt : **Taille pantalon :**

Coordonnées des parents ou du représentant légal :

N° & Rue :

Complément :

CP + Ville :

Tel domicile :

E-Mail :





Profession du père : **Tel portable :**

Profession de la mère : **Tel portable :**

Personne à contacter en cas d'urgence :

.....
.....

À joindre obligatoirement :

-  Attestation de sécurité sociale
-  Attestation mutuelle complémentaire
-  Photocopie de la pièce d'identité
-  3 photos d'identité récentes

DOSSIER D'INSCRIPTION
JOURNEE DE DETECTION
SECTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE RUGBY 2019
RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Année scolaire	Classe	Établissement	Moyenne générale
2017/2018			
2018/2019			

Projet professionnel envisagé (études, métiers) :

.....
.....
.....
.....

Situation scolaire rentrée 2019 :

Option(s) souhaitée(s) : MSIAD Module Anglais approfondi



Langues vivantes : A →

B →

Régime demandé : Externe Demi-pensionnaire Interne

ATTENTION : Être stagiaire de la section rugby est déjà considéré comme **une option lourde** et ne sera pas compatible avec toutes les options proposées par l'établissement (voir plaquette de formation du lycée en ligne sur : www.lyceelecorbusier.eu)

À joindre obligatoirement :

-  Bulletins 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2018/2019
-  Bulletin 3^{ème} trimestre 2017/2018

DOSSIER D'INSCRIPTION
JOURNEE DE DETECTION
SECTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE RUGBY 2019
RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Médecin traitant :

Adresse :

Téléphone :

Problème médicaux éventuels :

.....
.....
.....

Traitements éventuels :

.....
.....
.....

Antécédant(s) de blessures (luxation, entorse, fracture...) :

.....
.....
.....

Interventions chirurgicales :

.....
.....
.....

Autres (allergie, semelles, correction visuelle, scoliose...) :

.....
.....
.....

DOSSIER D'INSCRIPTION
JOURNEE DE DETECTION
SECTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE RUGBY 2019
AUTORISATION PARENTALE

CAS N°1 (Joueurs licencié FFR) :

Je soussigné (e)..... autorise mon enfant
..... à participer à la journée de détection organisée par le Comité
Départemental.

- J'autorise les responsables de la journée de détection, à prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident et à faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche pour y recevoir des soins et subir toute intervention chirurgicale jugée nécessaire par l'équipe soignante.
- Je communique les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence :
 - Personne n°1 :Tél :
 - Personne n°2 :Tél :
- Je dégage, par la présente, les organisateurs de la journée de détection, de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que ceux qu'il pourrait subir pendant les différentes activités lors de la journée de détection du 27 mars 2019.

Fait à.....le.....

Signature du représentant légal (Précédé de la mention « lu et approuvé ») :

CAS N°2 (Joueurs licencié FFR) :

Je soussigné (e)..... autorise mon enfant
..... à participer à la journée de détection organisée par le Comité
Départemental.

- J'autorise les responsables de la journée de détection, à prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident et à faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche pour y recevoir des soins et subir toute intervention chirurgicale jugée nécessaire par l'équipe soignante.
- Je communique les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence :
 - Personne n°1 :Tél :
 - Personne n°2 :Tél :
- Je dégage, par la présente, les organisateurs de la journée de détection, de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que ceux qu'il pourrait subir pendant les différentes activités lors de la journée de détection du 27 mars 2019.
- Je déclare, en l'absence de licence FFR de mon enfant, avoir souscrit une assurance individuelle accidents corporels et une responsabilité civile auprès de la compagnie
....., N° de contrat :

Fait à.....le.....

Signature du représentant légal (Précédé de la mention « lu et approuvé ») :

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Mettre une croix dans la case correspondante pour chaque item :

	++++	+++	++	+
Qualités relationnelles de l'élève				
Respect des camarades				
Esprit d'équipe				
Investissement/Motivation				
Travailleur				
Engagement dans l'effort				
Intérêt face à la nouveauté				
Autonomie/Responsabilité				
Écoute et application des consignes				
Prises d'initiatives				

Avis complémentaire de l'équipe pédagogique sur les résultats scolaires, le comportement de l'élève, les aptitudes à la vie en groupe et à la capacité à accepter un emploi du temps dense :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom du professeur principal : Signature :

Capacité à suivre un double cursus sport/étude : Avis favorable

Avis réservé

Avis défavorable

→ Raisons de l'avis réservé ou défavorable :

.....

.....

Avis éventuel du chef d'établissement :

.....

.....

Signature du chef d'établissement :

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION

Je soussigné (e), Docteur.....

Certifie avoir examiné ce jour :.....

Et qu'il/elle ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du rugby, dans le cadre d'une section sportive (entre 4h et 10h de sport par semaine en plus de l'EPS et du rugby en club).

Date et signature du Médecin du Sport :

Suivi en cours d'année solaire

M./Mme représentant (e)
légal (e) de s'engage à faire suivre un
examen par un médecin titulaire du CES de médecine du sport à la rentrée scolaire puis deux visites
chez le médecin traitant au cours de l'année scolaire pour préserver la santé de mon enfant.

Date et signature du représentant légal :

/!\ Joindre obligatoirement un électrocardiogramme récent.

FICHE MEDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITE EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Nom : Prénom : Domicile : Date de naissance :	Discipline pratiquée : Nombres d'heures : Surclassement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Double surclassement : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Antécédents médicaux : Antécédents chirurgicaux : Traitement en cours :	Autre discipline pratiquée :
Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)	
Examen pulmonaire	
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)	
Évaluation de la croissance et de la maturation : Examen morpho-statique et anthropométrique Maturation pubertaire (critères de Tanner)	
Plis cutanés	
Examen de l'appareil locomoteur	
Examen podologique	
Examen dentaire	
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)	
Dépistage des troubles visuels	
Dépistage des troubles auditifs	
Autres (abdomen, etc.)	
Bilan des vaccinations	
Conseils diététiques (si besoin)	
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)	

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB

Mettre une croix dans la case correspondante pour chaque item :

	++++	+++	++	+
Qualités relationnelles du joueur				
Respect des partenaires				
Respect des arbitres				
Respect des éducateurs				
Esprit d'équipe				
Investissement/Motivation				
Travailleur				
Engagement dans l'effort				
Intérêt face à la nouveauté				
Autonomie/Responsabilité				
Écoute et application des consignes				
Prises d'initiatives				

Avis complémentaire de l'entraîneur du club sur le comportement du joueur, les aptitudes à la vie en groupe et à la capacité à accepter une charge d'entraînement soutenue :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom de l'entraîneur principal : Signature :

- Capacité à suivre un double cursus sport/étude :** **Avis favorable**
 Avis réservé
 Avis défavorable

→ Raisons de l'avis réservé ou défavorable :

Avis éventuel du président du club :

Signature du président du club :

CHARTRE DE L'ELEVE JOUEUR EN SECTION SPORTIVE

Préambule

Lorsque le stagiaire intègre la section sportive départementale rugby, il/elle adhère librement à une somme de valeurs et de représentations qu'ont fait vivre avant lui les hommes et les femmes qui l'ont précédé dans le Centre de Rugby Régional. Ce sont ces valeurs qui doivent guider son quotidien en tous lieux et en tout temps, dans le temps scolaire, durant les entraînements mais aussi en dehors. Dessinant une culture et une éthique irréprochable, cette charte doit permettre à chaque stagiaire de bien appréhender le sens de la participation à la Section Sportive Départementale Rugby du Bas-Rhin.

Article 1 : Règle générale

La vie communautaire dans les installations mises à la disposition des stagiaires de la section sportive rugby exige un strict respect des personnes (joueurs, entraîneurs, professeurs, personnels d'entretien et d'éducation...), des locaux et des horaires.

Article 2 – L'Esprit

Les membres de la section sportive rugby représentent le haut niveau départemental et à ce titre s'engagent à adopter un comportement irréprochable :

- dans l'établissement scolaire
- à l'internat
- aux entraînements
- en compétition
- dans la vie citoyenne

L'esprit sportif et les valeurs humaines du rugby qui l'accompagnent se situent au-dessus de toute considération de sexe, de race, de nationalité, d'opinions politiques ou religieuses. **Toute atteinte à l'image de la section sportive rugby par un comportement déplacé donnera lieu à des sanctions.**

À ce titre, aucun acte de bizutage ne sera toléré. « *Le bizutage est le fait d'amener une personne à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif, quel que soit le lieu où elles se déroulent. Le bizutage est un délit, puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7.500 € d'amende, et ce, que la victime soit consentante ou non.* »

Article 3 – Entretien

Les locaux mis à la disposition des stagiaires doivent être utilisés respectueusement selon leur destination propre et entretenus par les usagers. Les internes sont également responsables du bon état de leur chambre.

Article 4 – Matériel

Les stagiaires sont responsables du matériel mis à leur disposition dans le cadre de la section sportive rugby. Il leur appartient d'en assurer le rangement. Ils doivent avoir une tenue adaptée (été et hiver) à leur pratique ainsi qu'une gourde. Tout joueur/joueuse se rendant à l'entraînement sans sa gourde personnelle (mesure d'hygiène et d'éducation à la santé d'un sportif) ou une tenue adaptée à la pratique en sécurité du rugby (protège dent, chaussures adaptées...) ne sera pas accepté(e).

Article 5 – Santé

Tout joueur/joueuse blessé(e) ou malade doit avoir le souci de se soigner et de retrouver ses moyens le plus rapidement possible. L'avis du médecin de la section sportive rugby est obligatoire pour mettre en place les modalités de soins, horaires et conduite à tenir. Un stagiaire blessé ne pourra reprendre l'entraînement et la compétition qu'après avis du médecin de la section sportive rugby.

Sans l'avis du médecin de la section, les compléments alimentaires sont strictement interdits au sein de l'établissement. S'ils sont prescrits par le médecin du sport, un PAI devra être mis en place en accord avec le médecin scolaire.

Article 6 – Résultats

Le double projet (professionnel et sportif) est le pilier de la formation.

Le sérieux et l'assiduité en classe et aux entraînements sont donc obligatoires. Toute absence ou contre-indication médicale doit être signalée et justifiée aux responsables de la section sportive rugby. Des résultats scolaires ou sportifs non conformes aux attentes peuvent entraîner la mise à pied voire le renvoi définitif de la section sportive rugby.

Article 7 – Compétition

Chaque stagiaire se doit de participer aux rencontres UNSS, de son club et d'honorer les sélections auxquelles il/elle a été appelé(e). Un joueur/joueuse blessé(e) doit se conformer à l'avis du médecin de la section sportive rugby avant de reprendre la compétition.

Article 8 – Statut du stagiaire

Le stagiaire de la section sportive rugby bénéficie d'un statut particulier au sein du lycée. La Charte ne rend pas compte de l'ensemble des situations qui peuvent être vécues au sein de cette section. Néanmoins, chaque stagiaire doit savoir l'appliquer avec discernement et droiture, à l'image de ce que l'on attend d'un sportif de haut niveau.

Article 9 – Sanctions

De mauvais résultats ou un comportement inadapté en classe, le manquement aux prescriptions du Règlement Intérieur du Lycée, de l'internat et/ou de la Charte de la section sportive peuvent conduire à des punitions ou sanctions prévues dans le règlement intérieur du lycée. Tout manquement au sein de la section sportive rugby fera l'objet en plus d'une suspension ou d'une exclusion des sélections. Le vol, la consommation de drogues, ou d'alcool, le bizutage au sein de la section sportive rugby sont assimilés à des fautes très graves et entraîneront le renvoi du contrevenant.

Date :

Signature du joueur :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature des parents :

(Précédées de la mention « lu et approuvé »)